

# Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire et élective du 20 février 2021

**Présents :** Yannick BAECKE, Serge BARRAGAT, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président de la Ligue Sud PACA FFME), Nicolas CASENE, Sandrine CHANDY, Claire DIVOUX, Lionel DUCROS, Pierre DURET, Rémy FAVALORO, Franck FERRONT, Claude FULCONIS (Secrétaire de la Ligue Sud PACA FFME), Patricia GAUBERTI (Trésorière de la Ligue Sud PACA FFME), Jean Claude GRAND, Sylvain GUENDON, Philippe JARTON, Geneviève JOLLY, Nicolas MOAN, Bernard PRIVAT, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Frédéric ROQUEL, Serge TUROUNET, Annick URSCHELLER, Thierry VAUTE, Ghislaine VETTARD.

**Invités :** Pierre YOU (Président de la FFME), Hervé LIBERMAN (Président du CROS région Sud Provence Alpes Côte d'Azur), Gilles MAUTRET, Maryline PROAL, Enola RESSEGUIER, Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue), Paul DEWILDE (CTS FFME),

Le 20 février 2021, les délégués des associations membres de la Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis en assemblée générale ordinaire, de façon dématérialisée (visioconférence) suivant la possibilité offerte en vertu de l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, sur une convocation du Président, en date du 28 janvier 2021.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Josselin CAZAUX – Président de la Ligue Sud PACA FFME.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée informatiquement par tous les représentants présents.

## 1 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'assemblée générale à 10h20.

### **Émargement et vérification des pouvoirs**

Il y a sur la région 106 membres (8443 voix) et 6 Comités Territoriaux.

3 CT (sur 6) sont présents, 50 clubs (soit 47.2 %) sont présents ou représentés, soit un total de 5238 voix (soit 62 %). La liste d'émargement est présente en **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

Au moins le tiers des membres représentant au moins le tiers des voix étant présent, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président remercie les présidents des clubs présents ou représentés, les présidents des CT ainsi que les membres du comité directeur présents.

Le Président remercie également de leur présence, Pierre You et Hervé Liberman, président du CROS PACA.

Le Président tient également à excuser nos partenaires institutionnels, à savoir Monsieur Jean-Philippe Berlemont, directeur régional et départemental de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, Monsieur Jérôme Rouillaux, directeur général du CREPS PACA, sans oublier Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Le Président rappelle les 4 ans passés depuis le début de l'Olympiade, 4 années riches et denses, 4 années pendant lesquelles nous avons posé les bases solides, les fondations de notre Ligue PACA, une et indivisible...

Après avoir présenté les outils de visioconférence et de vote, le président appelle à un hommage aux disparus de notre Ligue, le médecin fédéral Pierre Belleudy ainsi que le président du CAF Coudon, Frédéric Pin.

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur le site Internet de la Ligue et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **Ordre du jour – Assemblée Générale**

1. Approbation du PV de l'AG du 8 février 2020 et du PV de l'AGE du 21 janvier 2021
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités des commissions
4. Rapports du trésorier et du vérificateur aux comptes
5. Quitus au trésorier et au Comité Directeur
6. Présentation de la liste candidate à l'élection au Comité Directeur pour l'Olympiade 2021-2024
7. Election du Comité Directeur et du Président
8. Projets 2020 et Budget Prévisionnel 2020
9. Election des vérificateurs aux comptes
10. Délégation de signature et pouvoir
11. Questions diverses

## **2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de 2020**

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020, il est proposé de l'approuver.

### **Résolution n°1 : Procès-verbal assemblée générale ordinaire 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 8 février 2020 à Mandelieu La Napoule est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **3 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire 2021**

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de 2021, il est proposé de l'approuver.

### **Résolution n°2 : Procès-verbal assemblée générale extraordinaire 2021**

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 21 janvier 2021 en visioconférence est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 4 Rapports

### 4.1 Rapport moral

Josselin CAZAUX, Président de la Ligue, présente le rapport moral de la Ligue pour l'année 2020.

Il rappelle tout d'abord que l'année 2020 fut la quatrième année du fonctionnement de la Ligue PACA en tant que telle, issue de la fusion du Comité Régional Provence Alpes et du Comité Régional Côte d'Azur.

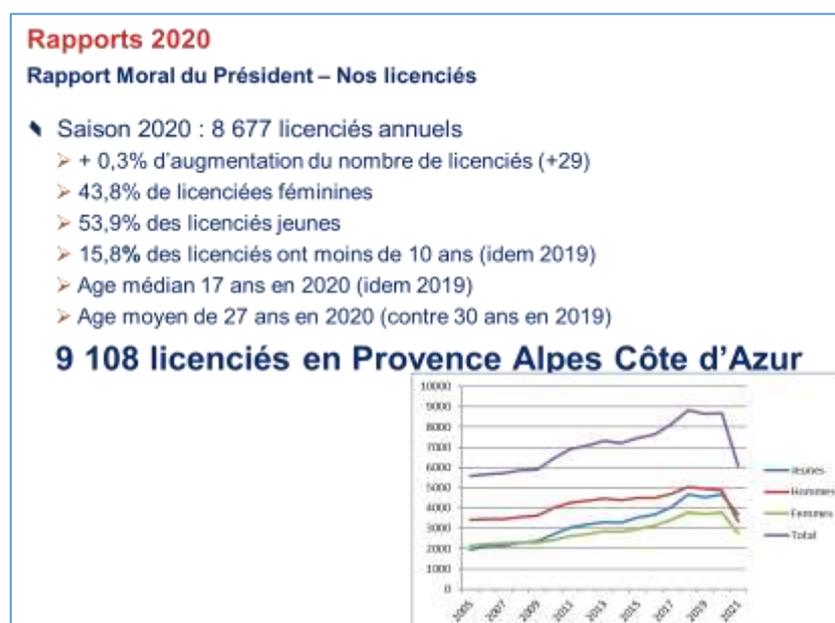
Le Président indique que son rapport moral se poursuivra sur différentes thématiques, à savoir :

- 📌 Nos clubs et nos licenciés
- 📌 Le projet sportif territorial et les bilans de l'année 2020

#### 4.1.1 Clubs et licenciés

##### 4.1.1.1 Licenciés

Le nombre de licenciés a très légèrement augmenté par rapport à 2019 et nous étions sur une tendance à dépasser les chiffres de 2018, mais la crise sanitaire en a décidé autrement. En 2020, bien que l'âge médian soit resté stable (17 ans), la moyenne d'âge a diminué passant de 30 ans à 27 ans).



##### 4.1.1.2 Clubs

Après avoir présenté l'état des licenciés de la région, le Président présente un état de nos clubs.

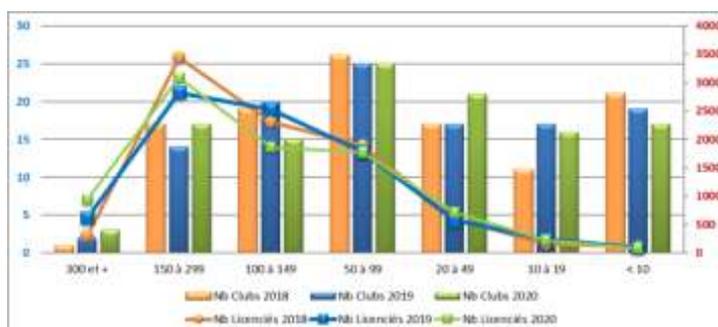
**Le nombre de licenciés par club continue à croître, 35 clubs ont plus de 100 licenciés et parmi ceux-ci 7 ont plus de 200 licenciés, dont 3 ont même plus de 300 adhérents (US Cagnes Escalade, A.S.S.A. et Briançon Escalade).**

20% des clubs détiennent la moitié des licences et la moitié des clubs détiennent 87% des licences.

L'augmentation du nombre de licenciés dans les grands clubs n'aurait pas été possible sans la compétence et la motivation des équipes, qu'elles soient bénévoles ou salariées, et encore moins sans l'enthousiasme des présidents de club, que le Président remercie.

Ces statistiques montrent la vitalité de nos clubs mais aussi leur forte disparité. Dans le détail,

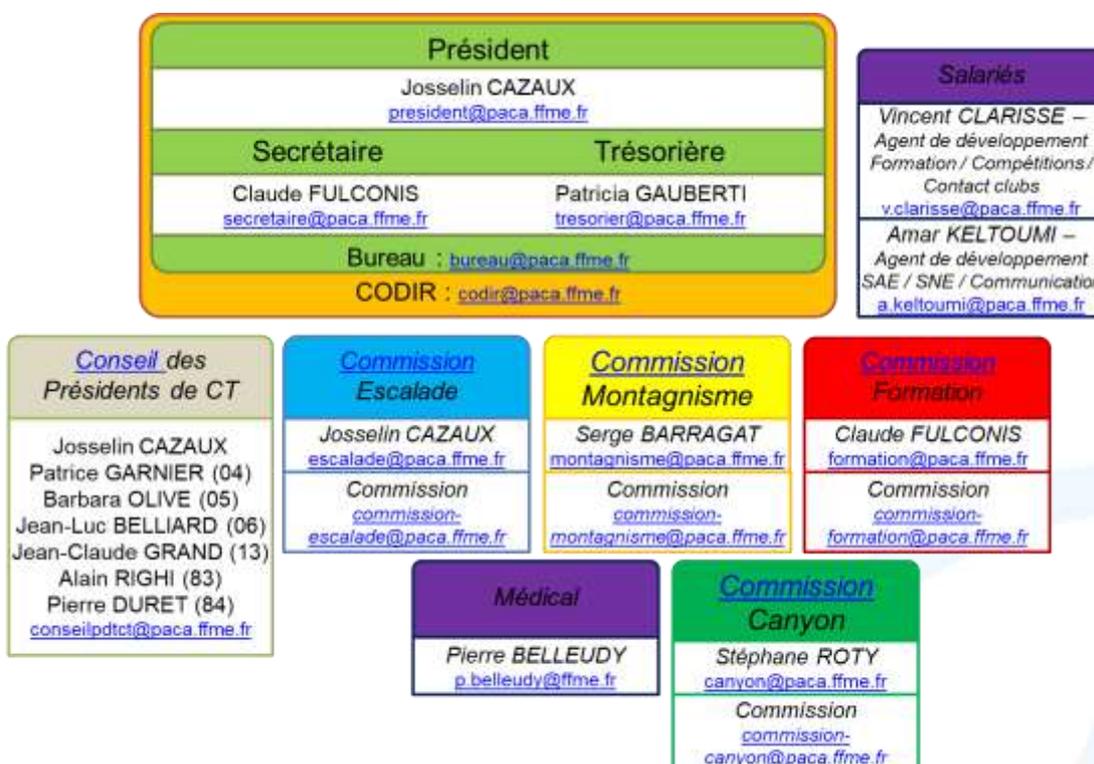
- 📌 Pour la saison 2020, 114 clubs et 8 677 licenciés annuels
- 📌 35 clubs ont plus de 100 licenciés (5884 licenciés / 68%)
- 📌 7 clubs ont plus de 200 licenciés (1843 licenciés / 21%)
- 📌 3 clubs ont plus de 300 licenciés (935 licenciés / 11%)
- 📌 20% des clubs totalisent 51% des licenciés
- 📌 50% des clubs totalisent 86% des licenciés
- 📌 97% des licenciés sont adhérents dans des clubs de plus de 20 licenciés
- 📌 Pour la saison 2021, 106 clubs et établissements affiliés, et 6089 licenciés annuels soit 30% de baisse



**Courbe de répartition des licenciés par club (comparaison Saisons 2018, 2019 et 2020)**

#### 4.1.1.3 Fonctionnement actuel de la Ligue et pistes d'évolution

Le président poursuit son rapport moral en rappelant le fonctionnement de la Ligue (Bureau, Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux et Commissions), sans oublier ses désormais 2 salariés.



## 4.1.2 Déploiement du Projet Sportif Territorial

Le Président poursuit son rapport moral en rappelant qu'en 2017, le projet sportif territorial avait été présenté. Ce dernier contient 5 axes de développement :

- 👉 Développement des activités fédérales et des pratiques sportives
- 👉 Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau
- 👉 Formation de l'encadrement sportif
- 👉 Développement des sites de pratique
- 👉 Développement du sport pour tous

Alors que 2018 avait été l'année du démarrage, l'année 2019 fut celle de l'accélération du déploiement de ce projet sportif, et 2020 celle de sa consolidation ... freinée par la crise sanitaire. Le Président présente les actions menées en 2020.

### 4.1.2.1 Développement des activités fédérales et des pratiques sportives

- 👉 Escalade :
  - 👉 Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2020 : prévision d'Escala'Buoux (84)... annulé en raison de la COVID19...
  - 👉 Promotion des activités d'Escalade via l'organisation de stages « Montagne et Escalade »
- 👉 Montagnisme
  - 👉 Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2020 : prévision du Ludicanyon)... annulé en raison de la COVID19...
  - 👉 Promotion des activités de Montagne via l'organisation de stages « Montagne et Escalade » et de sessions de passeports montagnisme

### 4.1.2.2 Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau

Deuxième axe de développement du PST, les objectifs ont subi de plein fouet la COVID 19 ...

- 👉 Conforter et développer le circuit compétition en escalade
  - 👉 En 2020, programmation des 4 championnats régionaux d'escalade.
  - 👉 Mais tenue du seul championnat régional de bloc
- 👉 Equipe Régionale Jeunes d'Escalade
  - 👉 En 2020, pas de stage de l'ERJE en raison de la crise sanitaire
- 👉 Accompagner les sportifs à fort potentiel et développer une politique de détection de jeunes athlètes
  - 👉 En 2020, poursuite de la dynamique Poussins Benjamins mais fort ralentissement lié à la COVID19
- 👉 Conforter et développer le circuit compétition de ski-alpinisme
  - 👉 En 2020 pas de championnat régional de ski-alpinisme en raison de la crise sanitaire
- 👉 Equipe Régionale Jeunes de Ski-Alpinisme
  - 👉 En 2020 poursuite de l'ERJSA, mais aucun regroupement
- 👉 Equipe Régionale Jeunes d'Alpinisme

### 4.1.2.3 Formation de l'encadrement sportif

Freinée par la crise sanitaire

- 📌 Escalade
- 📌 Nombreuses formations de cadres fédéraux programmées et plusieurs maintenues malgré la crise sanitaire
- 📌 Formations des officiels de compétitions (juges et ouvreurs)
- 📌 Mise en place d'un CQP Escalade (1<sup>ère</sup> édition en PACA)
- 📌 Montagnisme
  - 📌 Initiateur montagnisme annulé (COVID) et recyclage des encadrants (maintenu)
- 📌 Canyon
  - 📌 Recyclage des instructeurs canyon et formation de nouveaux instructeurs annulés (COVID19)

### 4.1.2.4 Développement des sites de pratique

Axe de développement essentiel du PST, les objectifs ont été freinés par la crise sanitaire

- 📌 Structures Artificielles d'Escalade
  - 📌 Accélération de la veille et accompagnement des projets de création de SAE
  - 📌 De nombreux projets sur la région...
- 📌 Sites Naturels d'Escalade
  - 📌 Poursuite de la Bourse Régionale SNE avec plus de 25 000 € pour l'entretien et le développement des SNE, ainsi que le soutien au partage de responsabilité
  - 📌 Soutien de la dynamique interrégionale de défense de nos falaises

### 4.1.3 Conventions de Coopération

- 📌 En 2020, déploiement des conventions (reconnaissance des jeunes officiels UNSS, projet CREPS)

### 4.1.4 Communication

Gestion du site internet : <http://paca.ffme.fr> qui diffuse les informations officielles de la Ligue, et du bloc de la Ligue [blogpcaffme.fr](http://blogpcaffme.fr) sur lequel la 1<sup>ère</sup> formation fédérale en ligne (MOOC) – innovation de la Ligue – est disponible

- 📌 Communications régulières sur la page Facebook de la Ligue
  - 📌 907 mentions « J'aime » (contre 660 en 2018)
  - 📌 989 abonnés (contre 689 en 2018)
- 📌 Page Youtube, en particulier pour les MOOC de la Ligue
- 📌 Page Instagram
- 📌 Poursuite de la Newsletter « Ligue PACA »



46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à TIFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 93123

### 4.1.5 Synthèse

Le président termine son allocution en synthétisant les grands domaines d'intervention de la Ligue en 2020, et en soulignant la richesse et la diversité de notre Ligue et de notre région.

- ✦ Une Ligue alliant pratiques loisirs & compétitives, Montagne & Escalade, « indoor & outdoor ».
  - ✦ Loisirs
    - ✦ Escala'Buoux (annulé en 2020), Echappée Blanche, Journées Verticales, ...
  - ✦ Compétitions
    - ✦ Ski-Alpinisme
    - ✦ Escalade : accueil d'une coupe de France (Briançon - difficulté), et d'une coupe de Monde (Briançon – difficulté)
- ✦ Une Ligue de proximité
  - ✦ Outre la présence sur les événements sportifs,
  - ✦ Participation aux AG des CT voire des clubs lorsque la Ligue est conviée
  - ✦ Participation aux événements loisirs sur le territoire

Le Président rappelle également que nous ne sommes pas une Ligue renfermée vers nous-mêmes, mais bel et bien ouverte sur l'extérieur.

- ✦ Dans ce cadre, la Ligue qui honore les services de secours en montagne. L'hommage qui leur est rendu est aussi celui que la Fédération Française de la Montagne et Escalade porte à leur unité opérationnelle de secours. Remise de la médaille du secours en montagne au SMUR et PGHM de Briançon



Avant de terminer, le Président remercie l'ensemble de nos partenaires qui nous soutiennent : la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, sans oublier le CROS, le CREPS PACA.



Le Président conclut son rapport moral en remerciant l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein du bureau, du comité directeur et des commissions de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et qui permettent le développement de toutes nos activités fédérales dans leurs richesses, diversités et pluralités.

## 4.2 Rapports d'activités

### 4.2.1 Commission Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2020 :

- 🦋 Je ne serai pas original en disant que la crise sanitaire avec les 2 confinements a très fortement bloqué tout le processus de formation,
- 🦋 Lors du premier confinement, les restrictions étant sévères toutes nos formations ont été annulées ou reportées. Le CQP ASEA, quant à lui, a bénéficié de la mise en place de formation à distance.
- 🦋 Pendant le deuxième confinement, nos formations qui avaient été programmées ont été de nouveau annulées, tandis que le CQP, s'effectuant dans le site d'Aix en Provence du CREPS Région SUD a pu se dérouler « quasi normalement ».
- 🦋 De plus il y a eu lors du dernier trimestre la mise en place du couvre-feu qui est passé de 20h à 18h pour l'ensemble de la région, ce qui n'a pas facilité le déplacement des éventuels stagiaires.
- 🦋 Donc une année 2020, avec très peu de formation par rapport aux années précédentes.
- 🦋 Lors du CoDir de juin 2020, nous vous avons annoncé la mise en place à compter de septembre 2020, d'un tarif « COVID-19 » pour aider nos clubs pendant la pandémie.
- 🦋 Le 21/11/2020, réunion des RRF en visio-conférence, j'avais invité les membres de la commission Formation à me faire remonter leurs éventuelles questions. A ce jour, nous n'avons pas reçu le compte-rendu de cette réunion.

Le CQP AESA (Activités Escalade sur Structure Artificielle) qui est le (1<sup>er</sup> CQP mis en place par la Ligue.

12 stagiaires avec un parcours personnalisés dont 161 h en centre de formation au CREPS, site d'Aix en Provence

#### 4.2.1.1 Formations brevetantes

Les stages ont été en très nette baisse en 2020 pour cause de COVID19.

2 stages d'initiateurs SAE et escalade, pour 17 stagiaires, 1 stages d'équipeur de site naturel (8 stagiaires) et un stage de formation continue avec 2 stagiaires qui s'est déroulé en parallèle avec un stage initiateur SAE

1 initiateur montagnisme avec 4 stagiaires.

1 stage d'initiateur canyon au calendrier annulé COVID

Au niveau des officiels de compétition : 2 stages de juges de bloc (19 stagiaires)

Un stage gestionnaire EPI avec 10 stagiaires

#### 4.2.1.2 Les stages Montagne & Escalade

Escalade : 1 regroupement encadrant avec 9 stagiaires

Montagnisme : un regroupement encadrant et formation continue avec 13 stagiaires

#### 4.2.1.3 e-Formation

Mise en place de e-formation en ligne (MOOC) : 3 sessions module météo du passeport jaune montagnisme pour 75 participants et une session module lecture de carte du passeport orange montagnisme pour 49 participants.

### 4.2.2 Commission Canyon

Formation continue et stage d'initiateurs programmés annulés en raison de la crise sanitaire.

## 4.2.3 Commission Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2020.

Poursuite en 2020 des deux Equipes Régionales Jeunes :

- 🦋 Jeunes Alpinistes
- 🦋 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

### 4.2.3.1 Equipe Jeunes Alpinistes

L'objectif, pour qu'ils puissent préparer un métier de la montagne (souhait de la majorité d'entre eux), est :

- 🦋 De les préparer à l'encadrement en club,
- 🦋 De leur donner les prérequis et les connaissances de base pour évoluer en toute sécurité afin qu'ils puissent effectuer leur liste de courses : ce sont les prérequis de l'initiateur d'Alpinisme,
- 🦋 De les amener à passer l'initiateur Montagnisme au bout des deux années.
- 🦋 Avec les mesures sanitaires consécutives à la pandémie de COVID 19, la session 2020-2022 n'a pas été engagée. Elle sera mise en place courant 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

### 4.2.3.2 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

- 🦋 Le championnat Régional de ski Alpinisme, initialement envisagé sur la compétition 'Individuelle' organisée à Briançon par le « Team Hautes Alpes » le dimanche 20 décembre n'a, suites aux mesures de confinement sanitaires annoncées par le Président de la République et au confinement du 3 novembre, pas été inscrit au calendrier des compétition de ski alpinisme.
- 🦋 Les mesures sanitaires ont eu également comme conséquence l'annulation du regroupement des jeunes compétiteurs Ski Alpinisme de la Ligue de fin novembre car la majorité des participants ne sont pas « SHN » et, contrairement aux SHN, sont soumises au confinement.
- 🦋 6 ont participé aux Championnats de France de la saison 2020.
- 🦋 3 licenciés dans les Hautes Alpes dont une juniors F de nationalité USA
- 🦋 3 licenciés dans les Alpes Maritimes
- 🦋 L'objectif est de participer à tous les championnats de France (4 épreuves).
- 🦋 Il n'y a peu de renouvellement. Pas de nouveau jeune pratiquant dans les compétitions locales. Le Confinement et les mesures sanitaire l'accompagnant n'ont pas facilité la mise en place des actions prévues, dans le 05, par la nouvelle équipe du « Team Hautes Alpes »

### 4.2.3.3 Bilan 2020 des compétitions de Ski Alpinisme

- 🦋 Pour la saison 2020, les Sportifs licenciés dans un Club FFME de la région Provence Alpes Côtes d'Azur ont obtenu plusieurs titres et podiums dans les différents Championnats de « National » à « Départemental », les championnats d'Europe ayant été annulé pour cause de confinement COVID 19.
- 🦋 Les podiums en championnats nationaux des jeunes licenciés dans un club de PACA sont :
- 🦋 Pour les compétitions de ski alpinisme, le titre de Champion de France n'est attribué qu'aux compétiteurs de nationalité française licenciés dans un club FFME.
- 🦋 Champion de France de Sprint junior H : GARCIN Rémy
- 🦋 Champion de France de Sprint cadet H : POLCHI Norick (2ème à l'arrivée)
- 🦋 Vice-Championne de France de Sprint junior F : TONSO Justine (3ème à l'arrivée)
- 🦋 2ème au Championnat de France Sprint junior F : STABERT Grace (nationalité USA)
- 🦋 1ère au Championnat de France de Verticale : STABERT Grace (nationalité USA)
- 🦋 Champion de France Individuel junior H : GARCIN Remy
- 🦋 3ème au Championnat de France individuel junior F : STABERT Grace (nationalité USA)

#### 4.2.3.4 Sportifs de Haut Niveau

- 📌 Depuis le 01 novembre figurent sur la liste ministérielle 18 « SHN » et « Espoirs »
  - 📌 Comité Territorial Hautes Alpes avec 777 licenciés en 2020
    - 13 SHN et Espoirs soit 72% des SHN de la Ligue PACA et 1,65% de ses licenciés dont :
      - 8 en Escalade
      - 5 en Ski Alpinisme
  - 📌 Comité Territorial des Alpes Maritimes avec 2612 licenciés en 2020
    - 4 SHN et Espoir soit 22% des SHN de la Ligue PACA et 0,15% de ses licenciés dont :
      - 1 en Escalade
      - 3 en Ski Alpinisme
  - 📌 Comité Territorial des Bouches du Rhône avec 2574 licenciés en 2020
    - 1 SHN et Espoir soit 5% des SHN de la Ligue PACA et 0,038% de ses licenciés dont :
      - 1 en Escalade
      - 3 Comités Territoriaux n'ont pas de SHN et Espoir sur la liste ministérielle.
    - Comité Territorial du Var avec 1512 licenciés
    - Comité Territorial des Alpes de Hautes Provence avec 791 licenciés
    - Comité Territorial du Vaucluse avec 411 licenciés.

### 4.2.4 Commission Escalade

Josselin Cazaux, responsable de la commission Escalade présente le bilan de l'année 2020.

#### 4.2.4.1 Compétitions

**Un élan arrêté par la crise sanitaire... et ce alors que la tenue des 4 championnats régionaux était assurée, de même que l'accueil de 2 coupes de France...**

- 📌 Championnat régional de Bloc – 1<sup>er</sup> et 2 février 2020 à Digne (158 compétiteurs)
- 📌 Tous les autres championnats annulés en raison de la crise de la COVID-19

**Après le confinement, un rayon de soleil estival...**

- 📌 L'annuel Tout à Bloc en mode compétition promotionnelle et avec port du masque... un succès avec plusieurs centaines de participants
- 📌 Coupe du Monde de Difficulté à Briançon en... août....

#### 4.2.4.2 Dynamique Poussin - Benjamin

L'un des 3 axes de développement « 2019 » validé par l'AG de février 2019...

Une dynamique lancée...

Plusieurs rassemblements programmés, un seul maintenu, plusieurs annulés suite aux deux confinements, 2 rassemblements « entraîneurs de clubs » en septembre 2020.

Une quarantaine de jeunes de toute la région

Un encadrement par les entraîneurs des clubs, sous le pilotage de Paul DEWILDE (CTN de la FFME, mis à disposition de la Ligue pour l'accès HN en PACA)

Des retours plus que positifs...

#### 4.2.4.3 Sites Naturels d'Escalade (SNE)

Poursuite de la Bourse Régionale SNE ! Une décision audacieuse et ambitieuse de l'AG de février 2018.

La Ligue engagée aux côtés de ses CT

#### Plus de 25% des cotisations régionales sont directement réinvestis pour le développement et l'entretien de nos falaises

Après 6000€ en 2018, 13100€ en 2019, ce sont 26500 € qui ont été réinvestis dans les falaises de notre Région

- 👉 CT FFME 04 – La Baume de Sisteron & Volx
- 👉 CT FFME 06 – La Turbie
- 👉 CT FFME 13 – Cap Canaille et soutien au CT pour le transfert de responsabilités
- 👉 CT FFME 84 – Buoux et Saint Léger du Ventoux
- 👉 CT FFME 83 – Gorges du Blavet

#### 4.2.4.4 Structures Artificielles d'Escalade (SAE)

Malgré la crise sanitaire un soutien actif des clubs et des collectivités pour leurs projets de Développement des SAE sur la région.

Le président donne la parole à Amar KELTOUMI, agent de développement de la Ligue pour qu'il présente ses activités, etc.

### 4.2.5 Médical

Le Président rappelle le contenu des actions qui avaient été proposées par notre médecin fédéral Pierre Belleudy :

#### 4.2.5.1 Les jeunes athlètes en Ligue – Surveillance médicale rationnelle = Sécurité

- 👉 Etablissement d'un document relatif aux préconisations pour une surveillance médicale renforcée (SMR) des jeunes athlètes en escalade
- 👉 Quels examens de surveillance ?
- 👉 Une fois par an :
  - 👉 Un examen médical avec entretien nutritionnel et psychologique, information prévention dopage
  - 👉 Un électrocardiogramme de repos ECG
- 👉 Une fois seulement :
  - 👉 Une épreuve d'effort avec mesure échanges gazeux VO2max tous les 4 ans
  - 👉 Une échocardiographie à l'entrée en équipe compétition à partir de 15 ans
  - 👉 Une radiographie des deux mains à l'entrée en équipe compétition à la recherche de dystrophies ostéo-cartilagineuses de croissance
- 👉 Plus d'informations sur le site de la Ligue :  
[http://paca.ffme.fr/images/Ligue/Medical/2020\\_Ligue\\_PACA\\_FFME\\_Commission\\_Medicale\\_SMR.pdf](http://paca.ffme.fr/images/Ligue/Medical/2020_Ligue_PACA_FFME_Commission_Medicale_SMR.pdf)
- 👉 Démarrage de la SMR des jeunes athlètes, sur la base du volontariat.
- 👉 En 2020 (année particulière), 4 jeunes suivis.
- 👉 Un grand merci à Pierre Belleudy pour toutes ces actions et son investissement bénévole au service de nos pratiquants des activités de Montagne et d'Escalade

### Résolution n°3 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2020, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 5 La parole à nos invités

Pierre You, président de la FFME prend la parole.

Il rappelle qu'il ne se représentera pas pour un nouveau mandat et ce après 16 ans à la tête de la fédération. En effet, la fédération ne lui appartient pas et il est nécessaire qu'une nouvelle dynamique, une nouvelle vision arrive.

Notre fédération est une belle fédération avec de beaux et grands projets, avec des perspectives aussi bien en escalade qu'en ski-alpinisme qui devrait entrer au JO en 2026.

En ce qui concerne la politique SNE fédérale, malgré le refus du Conseil Constitutionnel qui a retoqué la proposition de modification législative, la fédération continue à se battre, en particulier en lien avec le CNOSF dans le cadre du projet de loi Sport, Santé et Responsabilité, l'objectif était d'y faire intégrer la proposition initiale du Sénat d'exonération totale.

Au niveau des assurances fédérales, malgré une baisse relative des accidents en 2020, le coût de ces derniers reste élevé (650k€ pour 1M€ de cotisation en 2020), ce qui, en prenant en compte les reliquats et provisions (3.6M€ à date...) fait que la situation assurantielle est loin d'être à l'équilibre...

Le président fédéral conclut en remerciant les clubs et aux organes déconcentrés pour leur travail et plein de bonheur en falaise, en espérant que la COVID soit rapidement un souvenir.

## 6 Rapport financier

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats et le bilan financier (voir Annexe) de l'année 2020.

### 6.1 Résultat 2020

**Le résultat 2020 présente un excédent de 21 080,35 €.**

- 📌 Cette année particulière et difficile ne permet pas de comparaison avec 2019, ni avec le prévisionnel, la plupart des actions (formation, équipes, compétitions, ...) ayant été réduites voire annulées pour cause de COVID.
- 📌 Il en découle que tous les chiffres sont forcément en baisse autant pour les recettes que pour les dépenses.
- 📌 Les points clés de l'année :
- 📌 Pas de recours au chômage partiel pour nos salariés ;
- 📌 Allègement des charges URSSAF dans le cadre de l'aide COVID (1 650 €) ;
- 📌 Réalisation des bourses SNE (~27 000€) ;
- 📌 La part des licences dédiée à la dynamique U10-U14 non dépensée en 2020 sera reportée sur 2021.

Afin d'être conforme aux règles comptables et en adéquation avec les règles appliquées au niveau fédéral, la part des cotisations versées fin décembre doit être affectée pour 1/3 sur l'année 2020 et 2/3 sur l'année 2021.

## 6.2 Bilan 2020

Le bilan financier (voir Annexe) de l'année 2020 est présenté par la trésorière.

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 19 janvier 2021 par Jocelyne BATTISTA, vérificatrice aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport (voir 0) est faite.

### Résolution n°4 : Résultat 2020

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2020 faisant apparaître un résultat excédentaire de **21 080,35 €**. sont soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n°5 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 7 Mot de fin d'olympiade du Président de la Ligue

« Encore un grand merci pour ces 4 belles années à vos côtés.

Le défi était à la hauteur de nos disciplines de Montagne et d'Escalade, mais ensemble nous l'avons relevé.

Le rythme fut intense, mais les résultats au rendez-vous et les perspectives futures nombreuses.

Mon seul regret est de ne pas avoir pu vous retrouver depuis près d'un an et partager ensemble des moments de convivialité,

Sinon, ce bout de chemin fut un réel plaisir. » Josselin CAZAUX – Président de la Ligue – Olympiade 2017-2020

## 8 Election du Comité Directeur 2021-2024

Appel à candidature publié le 21 décembre 2020

Recevabilité des listes :

- Seules sont recevables les listes qui sont adressées à la Ligue par lettre recommandée avec accusé de réception dans le respect de la date limite fixée par le comité directeur, soit avant le 9 février 2021 (décision du Comité Directeur du 8 décembre 2020)

Listes candidates :

- Liste « Continuité, Ambition, Dynamisme et Innovation »

Intervention de Serge Barragat qui présente la liste :

BARRAGAT	Serge	06	CDJ RANDO 06
GAUBERTI	Patricia	13	GUMS AIX EN PROVENCE
CAZAUX	Josselin	83	FACE SUD ESCALADE
ROCHER	Isabelle	13	S.M.U.C. ESCALADE
FULCONIS	Claude	13	GUMS AIX EN PROVENCE
CHANDY	Sandrine	06	US CAGNES
BOLO	José	04	ASPTT DIGNES
RESSEGUIER	Enola	13	ESCALADE CLUB MARSEILLE
MAUTRET	Gilles	84	VERTI'CADE
SLAMTI	Christine	13	A.S. GRIMPER
BELLIARD	Jean Luc	06	BAOU ESCALADE
MOSTEIRO	Laurence	06	LA ROCHE AUX ABEILLES
RIGHI	Alain	83	EXCURSIONNISTES TOULONNAIS
PROAL	Marilyne	04	CLUB ESCALADE VALLEE DE L'UBAYE
DURET	Pierre	84	DESVERTIGES
DIVOUX	Claire	06	PREMIER DE CORDEE
DESTOUCHES	Stephane	06	US CAGNES
CHATAIGNER	Céline	06	A.S.S.A.

- Présentation des différents candidats.

Les votes des résolutions 6 et 7 étant relatif à des personnes sont réalisés à bulletin secret, via la solution en ligne « Pollen » garantissant l'anonymat des votes.

### Résolution n°6 : Election du Comité Directeur

- Liste Continuité, Ambition, Dynamisme et Innovation

	Nombre de voix	Pourcentage
OUI	4054	100 %
NON	0	0 %
ABSTENTION	529	

La liste candidate est élue à l'unanimité.

### Résolution n°7 : Election du Président de la Ligue

	Nombre de voix	Pourcentage
OUI	3957	100 %
NON	0	0 %
ABSTENTION	255	

Serge BARRAGAT, proposé par la Comité Directeur est élu à l'unanimité comme nouveau Président de la Ligue.

Le nouveau président remercie l'ensemble des représentants des clubs pour leur confiance et cette lourde tâche pour laquelle il va s'investir complètement et essayer de faire aussi bien que l'équipe précédente, et améliorer ce qui peut l'être, sachant que ceci ne sera possible qu'avec l'aide d'une part de l'ensemble du Comité Directeur nouvellement élu, mais également l'ensemble des clubs car sans club, rien ne peut se faire.

## Résultat de l'élection du Bureau

Conformément à l'article 22 des statuts, « Après l'élection du président, le comité directeur élit en son sein [...], un bureau qui comprend entre 3 et 5 membres, dont au moins un secrétaire général et un trésorier.

La ligue favorise la présence respective des femmes et des hommes au sein du bureau. »

Composition du nouveau Bureau de la Ligue

- 👤 Président : Serge BARRAGAT
- 👤 Vice-Président : Josselin CAZAUX
- 👤 Trésorier : Patricia GAUBERTI
- 👤 Secrétaire : Claude FULCONIS

## 9 La parole à nos invités

Hervé LIBERMAN, président du CROS Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Il remercie l'ensemble des participants pour leur accueil, malgré les conditions particulières qui ont conduit à l'organisation de cette assemblée générale en visioconférence.

Après avoir remercié l'équipe sortante, son président Josselin CAZAUX avec qui il a eu l'occasion d'avancer sur de nombreux projets et de découvrir les activités de Montagne et d'Escalade, il souhaite la bienvenue au nouveau président Serge BARRAGAT.

Il rappelle que comme la Ligue, le CROS procédera au renouvellement de son comité directeur lors d'une assemblée générale dématérialisée le 13 mars prochain, avec la chance de ne pas avoir de liste contre lui ce qui est confortable et en même temps quelque peu dommageable pour la vie démocratique, même s'il convient de noter qu'au vu du déroulement des campagnes sur d'autres Régions où les débats ne se focalisent pas sur les projets mais sur les personnes, ce qui est regrettable.

Il indique qu'il participera activement à la mise en place de la conférence régionale du sport dont la convocation vient d'être lancée par le préfet pour le 30 mars prochain, outil collaboratif de représentation civil et civique.

Il rappelle que le sport doit reprendre toute sa place et ses lettres de noblesse, non pas en temps « qu'adjectif » et comme « béquille » que ce soit pour la santé, mais en tant que pièce essentielle et immuable pour la qualité de vie de l'ensemble de nos concitoyens.

# 10 Finances 2021

Avant de présenter le budget prévisionnel 2021, les projets 2021 de la Ligue sont évoqués :

## 10.1 Projets 2021

Le Président demande au vice-Président de présenter les projets 2021.

Suite à l'année délicate que nous venons tous de vivre, l'objectif de 2021 et avant de relancer toutes les actions mises en sommeil en raison de la crise sanitaire :

- 📌 Relance des formations fédérales en escalade, montagnisme et canyon, et poursuite des formations professionnelles (sous délégation du national) : CQP AESA.
- 📌 La **structuration et la gestion du Haut-Niveau** en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- 📌 Le **développement des lieux de pratique** (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) avec la poursuite d'une part de la politique SAE et d'autre part de la Bourse SNE.
- 📌 Le développement de **l'ensemble des activités fédérales** : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs **pratiques loisirs ou compétitives**. Pour 2021, soutien du Ludicanyon (si maintient) et d'Escala'Buoux.
- 📌 Sans oublier le **développement du sport comme vecteur de santé** (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

## 10.2 Budget prévisionnel 2021 et cotisations Saison 2021

Suivant les éléments mis à disposition des représentants en amont de l'Assemblée Générale sur le site internet de la Ligue, le projet de budget prévisionnel 2021 est présenté.

Il est proposé de maintenir à un montant « nul » la cotisation régionale due par tout membre. En ce qui concerne la cotisation régionale, il est proposé de ne pas l'augmenter et de la maintenir à 11€.

Il est rappelé que sur ces 11€,

- 3 € sont dédiés à la bourse régionale SNE
- 3 € sont dédiés au poste d'agent de développement des SAE
- 2 € sont dédiés à la dynamique jeunes Poussins Benjamins
- 3 € sont dédiés au fonctionnement général de la Ligue et au développement des activités.

Le budget prévisionnel 2021 est présenté. Il prévoit principalement la poursuite de l'ensemble des actions menées et /ou initiées en 2020. Ce budget est tributaire de la crise sanitaire et de l'évolution que l'on aura des éventuelles restrictions avec les gestes barrières.

De nombreux échanges sur le maintien ou la diminution de la part de la Ligue avec une proposition éventuelle de baisser la cotisation de 0,5€ ont lieu au sein de l'Assemblée.

Au vu des projets présentés pour l'année 2021 et du projet de budget, il est proposé :

- Montant de la cotisation des membres affiliés à la Ligue :
  - National : 125€ pour la saison 2019
  - Régional : 0 € jusqu'à la saison 2020 inclus
 Pour la saison 2021, proposition de maintenir le montant de la cotisation des membres (clubs ou établissement affilié) à zéro euros (0€)
- Ne pas augmenter la part régionale des licences pour la saison 2021-2022

## Résolution n°8 : Montant des cotisations régionales

Le montant de la cotisation à payer (0€) par tout membre affilié à la Ligue pour la saison 2022 est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le maintien du montant de la part régionale des licences à 11 € pour la saison 2022 est soumis au vote.

Pour : 24 clubs / 3839 voix  
 Contre : 7 clubs / 965 voix  
 Abstention : 4 clubs / 418 voix

**La résolution est adoptée à la majorité.**

## Résolution n°9 : Budget 2020

Le budget 2021 est soumis au vote.

Pour : 34 clubs / 5238 voix  
 Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 1 club / 97 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

# 11 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'une vérificatrice aux comptes en la personne de Jocelyne BATTISTA.

Nous devons soumettre au vote de l'Assemblée générale sa candidature pour la durée de la prochaine olympiade

## Résolution n°10 : Vérificateurs aux comptes pour l'Olympiade

La candidature de Jocelyne BATTISTA est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

# 12 Délégation de signature et pouvoir

## Résolution n°11 : Délégation de signature et pouvoir au Président et au Bureau

Il est demandé à l'assemblée générale de donner pouvoir au Président et au Bureau pour représenter la Ligue dans toutes les instances où ils sont invités et à signer tout acte administratif, contrats...

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 13 Délégation de signature et pouvoir

### Résolution n°12 : Délégation de signature et pouvoir au Président et au Bureau

- Il est demandé à l'assemblée générale de donner signature au Président et au Bureau sur le compte en banque pour tout acte.

Contre : 0 clubs / 0 voix  
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 14 Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale

Long échange au sein de l'Assemblée, avec prise de parole de Serge Turounet qui évoque de récents échanges avec l'ancien président sur le développement possible d'une commission handiescalade et de potentiels projets en lien avec le Comité paralympique.

Le Président rappelle que des commissions seront mises en place et que Serge Turounet sera le bienvenu pour intégrer et piloter une commission handiescalade. Les commissions seront mises en place lors du prochain Comité Directeur.

En l'absence d'autres questions, le nouveau Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h.

Fait à Marseille, le 24 février 2021

Serge BARRAGAT

Président

Josselin CAZAUX

Vice-Président (et Président sortant)

Claude FULCONIS

Secrétaire Général

# Annexe 1 Feuilles d'émargement



## Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Elective Visioconférence - Samedi 20 février 2021

### NOMBRE DE LICENCES / NOMBRE DE VOIX PAR CLUB Données au 31 août 2020

Les représentants des membres disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées, au 31 août de la saison précédente, au titre de leurs clubs ou établissements respectifs.

Pour la détermination du nombre de licenciés, seules sont prises en compte les licences délivrées au titre, selon les cas, d'un club ou d'un établissement, ayant son siège social dans le ressort territorial de la ligue. Les licences délivrées à titre individuel et les licences temporaires ne sont pas prises en compte.

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licences	Nb de licences féminines	Nb de voix	Nom du représentant	Emargement
004	COMITE TERRITORIAL ALPES DE HAUTE PROVENCE	Comité Territorial	791	337	/	Patrice GARNIER	Excusé
004002	ASPTT DIGNE	Club	94	32	94	José BOLO	Présent
004026	CLUB ALPIN FRANÇAIS DURANCE LUBERON	Club	0	0	nouveau membre saison 2021		-
004023	CLUB D'ESCALADE DE LA VALLEE DE L'UBAYE	Club	112	49	112	Serge TUROUNET	Présent
004003	CLUB D'ESCALADE JARLANDIN	Club	138	74	138	Sylvain GUENDON (procurator)	Présent
004011	CLUB ESCALADE DE QUINSON	Club	47	32	47	Sylvain GUENDON	Présent
004005	LE LAGRAMUSAS	Club	63	22	63		-
004020	L'ESCAPADE	Club	103	37	103		-
004006	ROC ET FALAISE	Club	107	37	107		-
004024	SKIALP UBAYE	Club	6	0	moins de 10 licences ne peut voter		-
004017	VERTICALE ATTITUDE	Club	121	54	121	Nicolas CASENE	Présent

005	COMITE TERRITORIAL HAUTES ALPES	Comité Territorial	763	327	/		Excusé
005001	ASPTT GAP	Club	183	89	183		-
005023	BRIANCON ESCALADE	Club	302	125	302	Serge TUROUNET (procurator)	Présent
005009	C.A.F. GAP	Club	16	7	16	Nicolas CASENE (procurator)	Présent
005004	FOURNEL ARGENTIERE CLUB ESCALADE	Club	168	79	168	Serge TUROUNET (procurator)	Présent
005041	LE GRIGRI	Club	58	21	58		-
005042	LES INTERNATIONAUX D'ESCALADE DE SERRE CHEVALIER	Club	0	0	moins de 10 licences ne peut voter	Josselin CAZALUX (procurator)	Présent
005025	MONTAGNES QUEYRAS	Club	19	3	19		-
005010	ORPIERRE VAL DE MEOUGE ESCALADE	Club	6	1	moins de 10 licences ne peut voter		-
005037	TEAM ECRINS HAUTES ALPES	Club	11	2	11		-

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licences	Nb de licences féminines	Nb de voix	Nom du représentant	Emargement
006	COMITE TERRITORIAL ALPES MARITIMES	Comité Territorial	2537	1124	/		Excusé
006042	A.P.A.C.H.E.S.	Club	56	27	56	Josselin CAZALUX (procuration)	Présent
006069	A.S.S.A.	Club	306	139	306	Franck FERRONT	Présent
006106	ASSOCIATION CLUB DE KELOTRAMPO STADE LAURENTIN	Club	18	7	18		-
006099	ASSOCIATION OMNISPORTS DE TOURRETTE LEVENS	Club	84	46	84		-
006010	AZUR AVVENTURE	Club	30	14	30		-
006051	BAOU ESCALADE	Club	150	73	150		Excusé
006032	C.S.A.L DE LA GENDARMERIE	Club	5	1	moins de 10 licences ne peut voter		-
006091	CAGNESESCALADE	Club	15	2	15		-
006074	CAMINA	Club	67	27	67		-
006076	CAP NATURE	Club	80	41	80	Lionel DUCROS	Présent
006065	CDJ RANDO 06	Club	47	21	47	Serge BARRA GAT	Présent
006098	CHEIRON MONTAGNE CLUB	Club	3	1	moins de 10 licences ne peut voter		-
006105	CLUB DES SPORTS DES PORTES DU MERCANTOUR	Club	0	0	moins de 10 licences ne peut voter		-
006004	CLUB OMNISPORTS VALBONNE	Club	220	89	220		-
006055	ESCALE	Club	217	88	217		-
006086	FRANCE CANYON	Club	8	2	moins de 10 licences ne peut voter		-
006001	GRIMP'AZUR	Club	166	61	166		-
006067	GROUPE MONTAGNE ALTITUDE 500	Club	136	62	136		-
006101	GROUPEMENT SPORTIFS DES EMPLOYES METROPOLITAINS	Club	22	13	22		-
006083	LA ROCHE AUX ABEILLES	Club	95	45	95		-
006104	LE ROC SUR SIAGNE ESCALADE ET CANYON	Club	55	25	55		-
006057	LES TICHODROMES	Club	10	3	10		-
006094	MONTAGNE CLUB VESUBIEN ITGA	Club	27	10	27		-
006093	PREMIER DE CORDEE - VENCE ESCALADE	Club	44	25	44	Claire DIVOUX	Présent
006009	SKI CLUB DE NICE	Club	147	71	147		-
006080	SPORTING CLUB MOUANS-SARTO UX RANDONNEE MONTAGNE	Club	8	3	moins de 10 licences ne peut voter		-
006096	TEAM ALPI MERCANTOUR	Club	56	18	56		-
006090	TRINITE SPORT ESCALADE	Club	138	64	138	Thierry VAUTE	Présent
006048	UNION SPORTIVE CAGNES	Club	327	146	327	Sandrine CHANDY	Présent

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licences	Nb de licences féminines	Nb de voix	Nom du représentant	Emargement
013	COMITE TERRITORIAL BOUCHES DU RHONE	Comité Territorial	2492	1080	/	Jean-Claude GRAND	Présent
013092	7A URBAN ROC	Club	24	7	24		-
013082	A.S. GRIMPER	Club	228	99	228	Isabelle ROCHER (procuration)	Présent
013012	AIRBUS HELICOPTERS LOISIRS ARTS ET CULTURE MONTAGNE	Club	44	8	44		-
013001	AMITIE ET NATURE LA CIO TAT	Club	13	4	13		-
013003	ASSO. SPORT NATURE	Club	10	2	10	Sandrine CHANDY (procuration)	Présent
013076	AURIOL AVENTURE	Club	90	49	90	Bernard PRIVAT (procuration)	Présent

013034	AVENTURES SOUBRYRANES	Club	24	10	24		-
013141	BLOC N'ROC ESCALADE	Club	0	0	nouveau membre saison 2021	Rémy FAVAROLO	Présent
013137	BLOC SESSION	EA	16	6	16		-
013139	BLOCK'EVASION	Club	17	9	17		-
013138	BLOCK'OUT AIX MARSEILLE	EA	3	0	moins de 10 licences ne peut voter		-
013091	BUREAU DES MONITEURS DES CALANQUES	Club	243	109	243	Bernard PRIVAT	Présent
013136	CLIMB UP AIX BOUC-BEL-AIR	EA	5	1	moins de 10 licences ne peut voter		-
013036	ESCALADE CLUB AUBAGNAIS	Club	58	29	58		-
013120	ESCALADE CLUB MARSEILLE	Club	45	19	45	Isabelle ROCHER (procuration)	Présent
013106	ESCALADE CLUB SALONNAIS	Club	28	11	28	Rémy FAVAROLO (procuration)	Présent
013127	ESCALADEO	Club	20	7	20		-
013123	ESPRIT GRIMPE	Club	60	24	60		-
013089	FOYER RURAL DE LA DESTROUSSE	Club	55	31	55	Philippe JARTON (procuration)	Présent
013052	GIGNAC ESCALADE	Club	44	20	44	Nicolas MOAN (procuration)	Présent
013064	GRAVES'CIMES	Club	148	59	148		-
013013	GUMS AIXEN PROVENCE	Club	155	62	155	Nicolas MOAN	Présent
013071	HARMONIE CIMES	Club	144	59	144	Rémy FAVAROLO (procuration)	Présent
013122	LEZARD DE LA GRIMPE	Club	85	29	85	Nicolas MOAN (procuration)	Présent
013005	M.J.C. JACQUES PREVERT	Club	72	31	72		-
013094	M.J.C. ROGNES	Club	23	9	23		-
013135	M'EYAGRIMPE	Club	56	31	56		-
013117	MIRA'GRIMP	Club	103	50	103	Philippe JARTON	Présent
013101	MONTAGNE A PIC	Club	156	63	156	Sandrine CHANDY (procuration)	Présent
013124	PAYS D'AIXCALADE	Club	81	37	81		-
013080	PROVENCE ASCENSION	Club	47	26	47	Yannick BAECKE	Présent
013067	ROC'ALPILLES	Club	71	34	71	Annick URSCHELER	Présent
013119	ROQVERTICAL	Club	97	49	97	Jean-Claude GRAND	Présent
013099	S.M.U.C. ESCALADE	Club	189	81	189	Isabelle ROCHER	Présent
013019	U.S.P.E.G.	Club	38	15	38	Bernard PRIVAT (procuration)	Présent

N° AFFILIATION	Nom de la structure	Type de la structure	Nb de licences	Nb de licences féminines	Nb de voix	Nom du représentant	Emargement
083	COMITE TERRITORIAL VAR	Comité Territorial	1512	687	/	Alain RIGHI	Présent
083018	A.S. VERTIUBRE	Club	97	42	97		-
083053	A.S.C. POUR LA SOLIDARITE	Club	64	28	64	Serge BARRAGAT (procuration)	Présent
083052	ATTITUDE ESCALADE	Club	164	84	164		-
083055	BOULDER ZONE	EA	22	9	22		-
083057	CLUB ALPIN FRANÇAIS A L'ASSO DU SPORT	Club	14	7	14	Frédéric ROQUEL	Présent
083012	CLUB D'ESCALADE DRACENOIS	Club	179	76	179	Ghislaine VETTARD (procuration)	Présent
083033	CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE MONTAGNE ESCALADE	Club	111	48	111	Ghislaine VETTARD (procuration)	Présent
083003	EXCURSIONNISTES TOULONNAIS	Club	159	73	159	Ghislaine VETTARD	Présent

083054	FACE SUD	Club	53	19	53	Josselin CAZALUX	Présent
083045	GRIMPALITUDE	Club	71	40	71		-
083029	LA GODASSE JOYEUSE	Club	6	2	moins de 10 licences ne peut voter		-
083045	LE + BEAUSSETAN Ô	Club	22	6	22		-
083001	MATTHANIA	Club	11	1	11	Alain RIGHI	Présent
083064	MERU - VERTICAL'ART	Club	0	0	nouveau membre saison 2021		-
083035	OUTDOOR AVENTURE	Club	123	61	123	Serge BARRAGAT (procuration)	Présent
083041	PACK A GRIMPE	Club	114	50	114		-
083032	ROC AVENTURE	Club	118	46	118	Alain RIGHI (procuration)	Présent
083044	TOULON SPORTS NATURE	Club	13	5	13	Frédéric ROQUEL (procuration)	Présent
083049	VAR SPORT NATURE	Club	171	90	171	Alain RIGHI (procuration)	Présent

084	COMITE TERRITORIAL VAUCLUSE	Comité Territorial	398	170	/	Pierre DURET	Présent
084009	APTITUDES	Club	46	19	46	Pierre DURET (procuration)	Présent
084024	CLUB ESCALADE SENSABLOC	Club	152	59	152	Pierre DURET (procuration)	Présent
084001	DESVERTIGES	Club	14	1	14	Pierre DURET	Présent
084031	VERTI'CADE	Club	186	91	186	Geneviève JOLLY	Présent

	Nb de membres	Nb de licences	Nb de licences féminines	Nb de voix
- Club	102	8447	3709	8405
- Etablissement Affilié	4	46	16	38
- Total	106	8493	3725	8443
			43,9%	

AG Ordinaire	Nb de membres	Nb de voix
Quorum	36	2815
Critère (article 10 des statuts)	1/3 des membres	1/3 des voix
Présents	50	5238
Quorum atteint	OUI	OUI

Membres assistant à l'Assemblée Générale avec voix consultative  
(Président de la FFME, membres du Comité Directeur, des Commissions et du Conseil des Présidents de Comités Territoriaux)

Prénom NOM	Fonction	Emargement
Pierre YOU	Président de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade	Présent
Josselin CAZAUX - Président de la Ligue	Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux, Responsable Commission Escalade, Commissions Formation / Canyon & Montagnisme	Présent
Claude FULCONIS - Secrétaire de la Ligue	Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux, Responsable Commission Formation, Commission Montagnisme	Présent
Patricia GAUBERTI - Trésorière de la Ligue	Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux	Présent
Olivier AMERGE	Commission Canyon	Excusé
Serge BARRAGAT	Comité Directeur, Responsable Commission Montagnisme, Commission Formation	Présent
Jean-Luc BELLARD	Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT06)	Excusé
José BOLO	Comité Directeur, Commission Escalade	Présent
Sandrine CHANDY	Commission Escalade	Présent
Céline CHATAIGNIER	Comité Directeur	Excusé
Marie COROMINES	Comité Directeur	
Thierry CUCHERAT	Commission Canyon	
Stéphane DESTOUCHES	Commission Escalade	
Pierre DURET	Comité Directeur, Responsable Commission SNE, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT84)	Présent
Clara FABRE	Comité Directeur, Commission Formation	Excusé
Natalie FOURBET	Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT05), Commissions Montagnisme & Escalade	Excusé
Ludovic FRANCOIS	Commission Canyon	Excusé
Patrice GARNIER	Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT04)	Excusé
Gilles GIRARD	Commission Canyon	
Jean-Claude GRAND	Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT13)	Présent
Félix JOURDAN	Commissions Escalade & Formation	
Françoise LEPRON	Commission Escalade	Excusé
Gilles MAUTRET	Comité Directeur, Commission Escalade	Présent
Laurence MOSTERO	Comité Directeur, Commission Montagnisme	
Samantha PEATIER	Commission Formation	
Alain RIGHI	Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux (Président CT88), Commission Formation	Présent
Isabelle ROCHER	Comité Directeur, Commission Escalade	Présent
Stéphane ROTY	Responsable Commission Canyon, Commission Formation	Excusé
Pascale SARR	Commission Formation	
Christine SLAMTI	Comité Directeur, Commission Escalade	Excusé
Jean SOGLIUIZZO	Comité Directeur, Commissions Montagnisme & Formation	
Serge TUROUNET	Commission Formation	Présent
Claire DIVOUX	Candidat Comité Directeur 2021-2024	Présent
Maryline PROAL	Candidat Comité Directeur 2021-2024	Présent
Enola RESSEGUIER	Candidat Comité Directeur 2021-2024	Présent
<b>Invités - Elus et représentants du mouvement sportif</b>		
Hervé LIBERMAN	Président du CROS PACA	Présent
<b>Invités - Vérificateurs aux comptes</b>		
Isoclyne BATTISTA	Vérificatrice aux comptes de la Ligue PACA FFME	Excusé
<b>Autres invités</b>		
Vincent CLARISS	Agent de développement - Ligue PACA FFME	Présent
Amir KELDOUNI	Agent de développement - Ligue PACA FFME	Présent
Paul DEWILDE	CTS FFME	Présent

## Annexe 2 Compte de résultat 2020

CHARGES				
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	% P/R 2020
<b>Chapitre 60 : Achats Total</b>	6 313,30 €	10 800,00 €	4 744,86 €	44%
Achats d'études et de prestations de services	12,00 €	600,00 €	0,00 €	
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	190,12 €	500,00 €	77,90 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 111,18 €	7 000,00 €	4 666,96 €	
Autres fournitures	0,00 €	700,00 €	0,00 €	
<b>Chapitre 61 : Charges Externes</b>	12 331,65 €	37 900,00 €	8 185,45 €	22%
Sous traitance générale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Locations	10 990,22 €	35 000,00 €	7 868,29 €	
Entretien et réparation	50,00 €	100,00 €	260,16 €	
Assurance	172,00 €	300,00 €	22,00 €	
Documentation	1 119,43 €	2 500,00 €	35,00 €	
Divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>Chapitre 62 : Autres services extérieurs</b>	56 840,48 €	104 600,00 €	36 419,33 €	35%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	31 577,00 €	58 000,00 €	25 550,00 €	
Publicité, publication	20,00 €	200,00 €	70,00 €	
Déplacements, missions	24 153,13 €	45 000,00 €	10 014,59 €	
Frais postaux et de télécommunications	819,00 €	900,00 €	530,59 €	
Services bancaires, autres	271,35 €	500,00 €	254,15 €	
<b>Chapitre 63 : Impôts et Taxes</b>	0,00 €	0,00 €	683,91 €	-
Impôts et taxes sur rémunération			683,91 €	
Autres impôts et taxes			0,00 €	
<b>Chapitre 64 : Charges de personnel</b>	41 989,71 €	76 000,00 €	61 824,40 €	81%
641) Salaires	24 905,30 €	72 500,00 €	40 373,48 €	
645) Charges sociales (URSSAF, ASSEDEC, Mutuelles, ...)	16 637,41 €		21 413,12 €	
648) Autres charges de personnel (visites médicales, formation, ...)	447,00 €	3 500,00 €	37,80 €	
<b>Chapitre 65 : Autres charges de gestion</b>	25 518,71 €	31 050,00 €	36 509,10 €	118%
<b>Chapitre 66 : Charges financières</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>Chapitre 67 : Charges exceptionnelles</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>Chapitre 68 : Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	399,37 €	0,00 €	271,47 €	-
<b>Total des charges</b>	<b>143 393,22 €</b>	<b>260 350,00 €</b>	<b>148 638,52 €</b>	<b>57%</b>
<b>Chapitre 86 : Emplois des contributions volontaires en nature</b>	110 022,73 €	129 200,00 €	98 673,51 €	76%
Secours en nature	1 328,22 €	2 400,00 €	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 238,51 €	16 800,00 €	4 238,51 €	
Personnel bénévole	104 456,00 €	110 000,00 €	94 435,00 €	
<b>Total des charges</b>	<b>253 415,95 €</b>	<b>389 550,00 €</b>	<b>247 312,03 €</b>	<b>63%</b>
<b>Résultat</b>	<b>-22 479,78 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 080,35 €</b>	

Le Président  
Josselin CAZAUX



PRODUITS				
	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	% P/R 2020
<b>Chapitre 70 : Ventes de produits</b>	43 240,62 €	69 700,00 €	32 988,67 €	47%
Prestation de services	41 038,33 €	67 700,00 €	16 726,28 €	
Vente de marchandises	21,50 €	0,00 €	0,00 €	
Produits des activités annexes	2 180,79 €	2 000,00 €	16 262,39 €	
<b>Chapitre 74 : Subventions</b>	28 000,00 €	92 450,00 €	38 600,00 €	42%
Subvention ANS (ex-CNDS)	11 000,00 €	16 000,00 €	9 600,00 €	
Subvention CNDS - Actions du PST mises en œuvre par les CT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Subvention Région (Convention annuelle)	17 000,00 €	37 850,00 €	17 000,00 €	
FDVA Formation	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	
FDVA Fonctionnement	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	
Subvention CNDS - Aide à l'emploi	0,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €	
Subvention Région - Aide à l'emploi	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	
Fédération (aide à l'emploi)	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	
Autres		1 600,00 €	0,00 €	
<b>Chapitre 75 : Autres produits</b>	48 814,42 €	97 500,00 €	95 945,96 €	98%
dont cotisations	33 383,67 €	88 000,00 €	90 394,33 €	
<b>Chapitre 76 : Produits financiers</b>	839,74 €	700,00 €	534,24 €	76%
<b>Chapitre 77 : Produits exceptionnels</b>	18,66 €	0,00 €	1 650,00 €	-
<b>Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>Chapitre 79 : Transfert de charges</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>Total des Produits</b>	<b>120 913,44 €</b>	<b>260 350,00 €</b>	<b>169 718,87 €</b>	<b>65%</b>
<b>Chapitre 87 : Contributions volontaires en nature</b>	110 022,73 €	129 200,00 €	98 673,51 €	76%
Dons en nature	1 328,22 €	2 400,00 €	0,00 €	
Prestations en nature	4 238,51 €	16 800,00 €	4 238,51 €	
Bénévole	104 456,00 €	110 000,00 €	94 435,00 €	
<b>Total des Produits</b>	<b>230 936,17 €</b>	<b>389 550,00 €</b>	<b>268 392,38 €</b>	<b>69%</b>

La Trésorière  
Patricia GAZDARIU



## Annexe 3 Prévisionnel 2021

	CHARGES			PRODUITS			RESULTAT		
	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>	48 700,00 €	13 781,03 €	28 700,00 €	181 150,00 €	131 726,80 €	159 350,00 €	140 858,00 €	117 945,77 €	130 450,00 €
Contribution régionale		451,00 €		88 000,00 €	90 845,33 €	77 000,00 €	88 000,00 €	90 384,33 €	77 000,00 €
<i>SS-total Subventions</i>	- €	- €	- €	90 850,00 €	38 600,00 €	81 850,00 €	88 850,00 €	38 600,00 €	75 850,00 €
<b>FORMATION</b>	57 850,00 €	41 470,98 €	57 850,00 €	47 500,00 €	31 507,07 €	48 850,00 €	- 10 350,00 €	- 9 063,91 €	- 9 200,00 €
Fonctionnement commission	600,00 €	243,40 €	600,00 €	- €	73,40 €	- €	- 600,00 €	- 170,00 €	- 600,00 €
Formation (part d'intervention des salariés, y.c charges sociales)	15 000,00 €	16 771,36 €	15 000,00 €	- €	31,40 €	- €	- 15 000,00 €	- 16 739,96 €	- 15 000,00 €
<i>Formations fédérales</i>	28 250,00 €	15 166,50 €	28 250,00 €	30 000,00 €	19 600,27 €	28 650,00 €	1 750,00 €	4 493,77 €	400,00 €
<i>Formations professionnelles</i>	14 000,00 €	9 289,72 €	14 000,00 €	17 500,00 €	11 742,80 €	20 000,00 €	3 500,00 €	2 452,28 €	6 000,00 €
<b>ESCALADE</b>	86 650,00 €	48 537,05 €	81 650,00 €	7 500,00 €	3 370,00 €	8 000,00 €	- 79 150,00 €	- 65 167,05 €	- 73 650,00 €
Fonctionnement commission	650,00 €	52,00 €	650,00 €	- €	- €	- €	- 650,00 €	- 52,00 €	- 650,00 €
Escalade (part d'intervention des salariés, y.c charges sociales)	11 000,00 €	9 746,34 €	11 000,00 €	- €	- €	- €	- 11 000,00 €	- 9 746,34 €	- 11 000,00 €
Développement des SAE en PACA (part d'intervention des salariés, y.c charges sociales)	30 000,00 €	23 837,32 €	30 000,00 €	- €	- €	- €	- 30 000,00 €	- 23 837,32 €	- 30 000,00 €
<i>SS-total Compétitions</i>	19 000,00 €	8 106,50 €	17 000,00 €	7 500,00 €	3 370,00 €	8 000,00 €	- 11 500,00 €	- 4 736,50 €	- 9 000,00 €
<i>SS-total Soutien de la Ligue</i>	26 000,00 €	26 794,80 €	23 000,00 €	- €	- €	- €	- 26 000,00 €	- 26 794,80 €	- 23 000,00 €
<b>MONTAGNISME</b>	21 100,00 €	1 710,97 €	19 300,00 €	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	- 15 100,00 €	- 1 710,97 €	- 13 300,00 €
Fonctionnement commission	600,00 €	931,26 €	600,00 €	- €	- €	- €	- 600,00 €	- 931,26 €	- 600,00 €
Montagnisme (part d'intervention des salariés, y.c charges sociales)	1 500,00 €	779,71 €	1 500,00 €	- €	- €	- €	- 1 500,00 €	- 779,71 €	- 1 500,00 €
Redevance (radio)	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	- €	- €	- €	- 1 000,00 €	- €	- 1 000,00 €
<i>SS-total Compétitions</i>	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	- €	- €	- €	- 1 500,00 €	- €	- 1 500,00 €
<i>SS-total Equipes Jeunes</i>	12 500,00 €	- €	11 700,00 €	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	- 6 500,00 €	- €	- 5 700,00 €
<i>SS-total Soutien de la Ligue</i>	4 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- 4 000,00 €	- €	- 3 000,00 €
<b>CANYON</b>	900,00 €	- €	500,00 €	- €	- €	- €	- 900,00 €	- €	- 500,00 €
<b>MEDICAL</b>	1 200,00 €	- €	1 200,00 €	- €	- €	- €	- 1 200,00 €	- €	- 1 200,00 €
<b>HAUT-NIVEAU ET ACCES HAUT-NIVEAU</b>	51 950,00 €	23 138,49 €	50 800,00 €	18 200,00 €	3 115,00 €	18 000,00 €	- 33 750,00 €	- 20 023,49 €	- 32 800,00 €
Suivi médical athlètes	3 000,00 €	160,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- 3 000,00 €	- 160,00 €	- 3 000,00 €
<i>Escalade</i>	35 500,00 €	22 787,99 €	37 800,00 €	13 200,00 €	3 115,00 €	13 000,00 €	- 22 300,00 €	- 19 672,99 €	- 24 800,00 €
<i>SH-Alpinisme</i>	13 450,00 €	199,50 €	10 000,00 €	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	- 8 450,00 €	- 199,50 €	- 5 000,00 €
<b>TOTAL HORS BENEVOLAT</b>	260 350,00 €	148 638,52 €	240 000,00 €	260 350,00 €	169 718,87 €	240 000,00 €	- €	21 080,35 €	- €
<b>BENEVOLAT</b>	129 200,00 €	96 673,51 €	129 200,00 €	129 200,00 €	98 473,51 €	129 200,00 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	389 550,00 €	247 312,03 €	369 200,00 €	389 550,00 €	268 392,38 €	369 200,00 €	- €	21 080,35 €	- €

46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>

## Annexe 4 Bilan au 31 décembre 2020



### Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade Bilan au 31/12/2020

ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	170 154,37 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	21 080,35 €
Autres immobilisations financières	457,56 €	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	- €
Total actif immobilisé	457,56 €	Total fonds associatifs et réserves	191 234,72 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances	165,00 €	Emprunts et dettes accumulées	- €
Disponibilités / Trésorerie	253 626,15 €	Fournisseurs et comptes rattachés	22 283,10 €
Charges constatées d'avance	- €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	1 966,89 €
Total actif circulant	253 791,15 €	Produits constatés d'avance	38 764,00 €
		Total dettes	63 013,99 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>254 248,71 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>254 248,71 €</b>

Le Président  
Josselin CAZALIX



La Trésorière  
Patricia GAUBERTI

46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.ffme.fr>

## Annexe 5 Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale en date du 16 février 2019 de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, j'ai procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

La vérification a porté sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.  
La comptabilité est tenue sur le logiciel Basicompta.

Tous les documents nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition et j'ai pu, dans de bonnes conditions, effectuer les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu les détails et renseignements nécessaires.  
Le solde de banque est conforme aux extraits de compte.

L'examen et la comparaison des justificatifs avec les livres comptables me permettent d'obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'anomalie significative, qu'elle résulte de fraude ou d'erreur.

### Commentaires

En raison de la crise sanitaire, la comparaison entre 2019 et 2020 ne permet pas une analyse pertinente des variations des postes : de nombreuses formations et la quasi-totalité des compétitions ont été annulées.

Tous les postes de charges et produits ont fortement baissé à l'exception des comptes suivants :

- Charges de personnel : l'embauche d'un salarié supplémentaire à 80% en novembre 2019 explique cette augmentation qui est partiellement compensée par l'aide du CNDS.
- Charges de gestion : la hausse provient du remboursement des formations qui ont dû être annulées en raison du coronavirus.
- Produits annexes : l'augmentation est due à la formation au Certificat de Qualification Professionnelle, qui a été mise en place cette année et dans laquelle un des salariés est instructeur. Le « réalisé » reste toutefois inférieur à ce qui avait été prévu.
- Le poste « cotisations » a également augmenté, conformément à ce qui avait été budgété

La vérification des affiliations des autoentrepreneurs auprès de l'URSSAF préconisée l'an dernier sera mise en place dès qu'il sera à nouveau fait appel à ces intervenants, ce qui n'a pas été le cas en 2020 suite aux mesures gouvernementales.

Le taux retenu pour le calcul des frais kilométriques est inférieur aux taux pour les véhicules de 5 CV et plus. Je vous conseille de demander les cartes grises des personnes bénéficiant de remboursement de frais kilométriques afin de vérifier le nombre de chevaux est de 5 CV ou plus. Si ce n'est pas le cas, il conviendra de réajuster les taux.

### Conclusion

Au terme de ma mission, et compte tenu de ce qui précède, j'estime que les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade clos le 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Je propose que l'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice 2020 et donne quitus au Comité Directeur.